

01 juillet 2025

Communiqué de presse

Négociations ACI-MSP : AVECsanté appelle à ne pas reléguer l'exercice coordonné au second plan

Alors que 30 % des Français – soit plus de 9 millions de personnes – vivent au sein de déserts “en santé”¹, les tensions s’exacerbent dans un système de santé aux capacités grippées. La France manque cruellement de professionnels : certains métiers ont de plus en plus de mal à recruter, comme les infirmier(e)s, et plus de 6 millions de Français n’avaient pas de médecin traitant au début de l’année². Par ailleurs, un tiers des médecins affichent aujourd’hui plus de 60 ans³, aggravant les départs à venir autant en soins de ville qu’à l’hôpital. Dans ce contexte de pénurie et de fragilisation structurelle, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) s’imposent comme un relai vital pour préserver un accès aux soins équitable et coordonné pour les Français.

Or, le retrait récent de deux syndicats de médecins - CSMF et MG France - des négociations conventionnelles ACI-MSP illustre bien le risque de laisser les intérêts mono-professionnels compromettre l’avenir de ces dynamiques collectives. D’autant plus si d’autres syndicats participant aux négociations décident de suivre le mouvement...

Alors que les négociations sur l’Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) visant à faire évoluer le modèle des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) sont en cours, AVECsanté exprime **son étonnement et sa préoccupation** suite au retrait de deux syndicats de médecins, CSMF et MG France, de la table des discussions.

Ce retrait, motivé par des tensions autour du calendrier d’application des revalorisations tarifaires de la convention médicale, risque d’affaiblir un processus pourtant central pour l’avenir de l’exercice coordonné en France. En effet, ce futur accord est aujourd’hui le principal outil conventionnel de financement et de structuration de l’exercice en équipe au sein des MSP. L’engagement dans ces négociations est donc une responsabilité collective majeure au regard des enjeux d’accès aux soins, de prise en charge des maladies chroniques et de qualité de vie au travail des soignants.

Car les négociations en cours portent des avancées cruciales pour les MSP, notamment :

- la prise en compte d’une file active d’équipe,
- le renforcement du rôle des coordinateurs,
- la création d’assistants médicaux partagés,
- ou encore l’intégration d’infirmiers de coordination mobilisés sur les soins non programmés, la prévention, l’éducation thérapeutique et l’accompagnement des parcours patients.

¹ Voir [Rapport de l’Assemblée Nationale](#) du 20 novembre 2024

² Voir [Pacte de lutte contre les déserts médicaux](#), dit Plan Bayrou (avril 2025)

³ Voir [Atlas de la démographie médicale en France](#), Ordre National des Médecins (janvier 2024)

Alors que plus de 2 750 MSP⁴ maillent aujourd’hui les territoires français – urbains comme ruraux –, rassemblant plus de 40 000 professionnels de santé autour de 12 millions de patients, AVECsanité s’interroge : **peut-on aujourd’hui faire l’impasse sur la dynamique interprofessionnelle alors qu’elle incarne une réponse concrète aux fragilités de notre système de santé ?**

Pour les **co-présidents d’AVECsanité, Emmanuelle Barlerin, Pascal Gendry et Patrick Vuattoux** : « *La décision de MG France et de la CSMF est le signe d’un système conventionnel à bout de souffle. Ne serait-il pas temps d’imaginer un modèle plus inclusif, plus adapté à la réalité du terrain et des équipes pluriprofessionnelles ?* »

AVECsanité, aujourd’hui paradoxalement simple observatrice de sa propre convention, réaffirme sa disponibilité pour contribuer activement à la refonte de ce cadre, afin de garantir aux usagers et aux professionnels un système à la hauteur des défis actuels.

A propos du mouvement AVECsanité :

AVECsanité, [association représentative des MSP](#) et acteur des soins primaires en France, est un mouvement associatif présent sur tout le territoire grâce à ses 14 fédérations régionales qui répondent, de façon agile, aux besoins croissants de santé de la population et à ceux des professionnels de santé. Depuis 2008, AVECsanité se donne l’objectif de développer l’exercice coordonné en équipe pluriprofessionnelle à travers les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).

Les MSP, grâce à l’exercice en équipe de professionnels de santé qui les composent (médicaux, paramédicaux, coordinateur et fonctions administratives), sont une des clefs de la restructuration nécessaire des soins primaires en France et d’un meilleur accès aux soins tant en territoires ruraux que urbains.

Le développement de partenariats est une des priorités d’AVECsanité. Ils permettent complémentarité et montée en compétence à 360° notamment avec l’Assurance maladie, la DGOS, France Assos Santé, la HAS, la MSA, l’EHESP, ... Au 31 décembre 2024, 2758 MSP sont implantées en France tant en territoires urbains que ruraux, dont 81% ont signé l’ACI. En 2023, environ 40 000 professionnels de santé exercent en MSP. Parmi l’ensemble des professionnels exerçant en MSP, on retrouve : 27% de médecins généralistes, 31% d’infirmiers, ou encore plus de 13% de masseurs-kinésithérapeutes.

Contact presse - Agence Oxygen



- Lisa Dubreuil - lisa.d@oxygen-rp.com - 06 65 95 96 25
- Sandra Codognotto - sandra.c@oxygen-rp.com - 06 63 92 36 00

⁴ Au 31/12/2024 – chiffres de la CNAM (Caisse Nationale de l’Assurance Maladie)